



CARTE DU RESEAU DES PROFESSIONNEL-LE-S

En lien avec le domaine des Mutilations génitales féminines (MGF)

Services offerts par institution ou association :

- Soutien psychologique
- Orientation sociale
- Aide et/ou orientation juridique
- Soins médicaux

Quelques 10'000 jeunes filles et femmes vivant en Suisse ont subi des mutilations génitales ou sont exposées au risque d'être excisées (selon le rapport du Conseil fédéral "Santé maternelle et infantile des populations migrantes" en réponse au postulat Maury Pasquier 12.3966). Sur la base de ces données, le canton de Neuchâtel s'est doté d'un plan d'action qui déploie depuis 2011 en mettant en place plusieurs mesures concrètes dans le cadre de collaborations institutionnelles et associatives.

Cette carte réseau est destinée aux professionnel-le-s qui dans le cadre de leur travail peuvent être confronté-e-s à des situations de MGF. Elle a pour but d'améliorer la mise en réseau des acteurs et actrices du domaine et d'assurer une meilleure circulation des informations. Elle permet de savoir, selon la gravité de la situation, quelle institution contacter. Un schéma à la fin de la brochure indique en un coup d'œil le protocole à suivre en cas de MGF ou de suspicion.

En cas de doute, le COSM se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et, le cas échéant, vous orienter.

1. AIDE D'URGENCE

POLICE NEUCHATELOISE (PoNe)
Commissariat à l'intégrité corporelle et sexuelle ICS 24h/24h
Police secours : 117
Police.neuchateloise@ne.ch

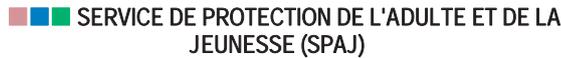
Mandat général

Outre la police de secours, de proximité et la police de la circulation, la police judiciaire est spécialisée dans la répression de l'atteinte à l'intégrité corporelle et sexuelle (ICS).

Prestations particulières: ICS

- Investigations longues et/ou complexes liées aux crimes et délits touchant à l'intégrité physique ou sexuelle de l'enfant, de la personne ou de la famille.
- Auditions des victimes (selon les dispositions LAVI).
- Transfert aux autorités judiciaires des affaires qui sont annoncées aux entités concernées.

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion :
Inspecteur de permanence du commissariat Intégrité corporelle et sexuelle
032 889 90 00 / police.neuchateloise@ne.ch

**SERVICE DE PROTECTION DE L'ADULTE ET DE LA JEUNESSE (SPAJ)**

Fbg de l'Hôpital 36, 2000 Neuchâtel

032 889 66 40

spaj@ne.ch

Mandat général

Les missions du SPAJ consistent à assurer la prévention, la promotion et la protection de la jeunesse et à prendre en charge les adultes en difficulté. Le service développe et finance la prise en charge ambulatoire des enfants et se porte garant du bien-être des enfants placés tout en surveillant et soutenant financièrement les structures d'accueil extrafamilial. Le SPAJ par l'OPE est également le centre de compétence et d'orientation pour toutes questions touchant à la maltraitance sur des enfants et des jeunes. Il réunit et anime le groupe de travail contre la maltraitance des enfants et des jeunes.

Prestations particulières:

- Accueil
- Consultations
- Evaluation sociale
- Accompagnement psychosocial volontaire
- Accompagnement psychosocial sur mandat judiciaire

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion:

M. Frédéric Schallenberger, chef de l'OPE

032 889 85 65 / frederic.schallenberger@ne.ch

 **CENTRES DE CONSULTATIONS LAVI**
CENTRES LAVI

Rue J.-L. Pourtalès 1, 2001 Neuchâtel
Av. Léopold-Robert 90, 2300 La Chaux-de-Fonds
032 889 66 49 – 032 889 66 52

LAVI.Neuchatel@ne.ch

Mandat général

Conformément à la loi, le Centre LAVI a pour mission d'apporter une aide aux victimes d'infractions, via une consultation gratuite, confidentielle et anonyme, lorsque l'infraction a porté atteinte à l'intégrité de la personne.

Prestations particulières

- Ecoute
- Information
- Soutien psychologique
- Accompagnement dans la procédure pénale
- Aide juridique et financière
- Mise en protection

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion:

Mme Catherine Felix, intervenante LAVI / Psychologue FSP
032 889 66 49 / catherine.felix@ne.ch

■ ■ SOLIDARITE FEMMES REGION NEUCHATEL

Place du marché 8, 2302 La Chaux-de-Fonds

032 889 66 49

solfemmes@ne.ch

Mandat général

Son champ d'action est la lutte contre la violence conjugale, et l'aide aux femmes.

Prestations particulières

- Accueil
- Ecoute
- Soutien administratif et psychologique
- Hébergement

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion:

Mme Leen Favre, intervenante et psychologue

032 886 46 36 / leen.favre@ne.ch

 **DEPARTEMENT GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE (HNE)**

Maladière 45, 2000 Neuchâtel

032 889 66 49

Mandat général

Le département a pour mission d'offrir des prestations pour toutes les pathologies que peuvent présenter la femme et la fillette. Le département de gynécologie-obstétrique est l'un des deux pôles de l'unité mère-enfant, le département de pédiatrie étant l'autre pôle.

Prestations particulières:

- Protocole de prise en charge MGF
- Consultations gynécologiques et obstétricales

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion:

Mme Sabine Illide Boulogne, sage-femme cheffe

032 919 41 62 / sabine.illide-boulogne@h-ne.ch

En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture : 144

 **ASSOCIATION NEUCHATELOISE DES SAGES-FEMMES A
DOMICILE (ANSFD)**

Permanence téléphonique 7/7 de 8h à 20h

079 280 48 28

www.ANSFD.ch

Mandat général

La sage-femme à domicile surveille, accompagne et conseille les femmes durant la grossesse, la naissance et le post-partum; elle pratique des accouchements sous sa propre responsabilité et soigne les nouveau-nés.

Elle participe à l'éducation à la santé, assure la préparation à la naissance et sensibilise les parents à leur rôle tout en tenant compte de leurs us et coutumes.

Elle collabore étroitement avec le service obstétrique de HNe.

Prestations particulières

- Visite à domicile jusqu'à 8 semaines après l'accouchement sans ordonnance médicale et trois consultations d'allaitement au-delà
- Soins, écoute et conseils

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion:

Mme Corinne Baehler, sage-femme

032 913 09 26 / corinne.baehler@vtx.ch

En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture : 144

2. ORIENTATION/INFORMATION MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

CENTRES DE SANTE SEXUELLE – PLANNING FAMILIAUX

Rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel
Rue Sophie Mairet 31, 2300 La Chaux-de-Fonds
032 717 74 35 sante.sexuelle.ne@ne.ch
032 967 20 91 sante.sexuelle.vch@ne.ch

Mandat général

Son objectif central est la promotion de la santé dans les domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Cela afin de permettre à chacune et chacun de s'épanouir dans sa vie sexuelle et procréative, de faire des choix et d'assumer ses responsabilités. Les prestations du Centre s'adressent aux femmes et aux hommes, sans distinction d'âge, d'orientation sexuelle, d'état civil, de confession ou de nationalité.

Prestations particulières

- Consultations
- Orientation
- Conseil et soutien

Personnes de contact en cas de MGF ou suspicion:

Mme Sarah Guyot Robert, conseillère en santé sexuelle
032 967 20 91 / sarah.guyot.robert@ne.ch

 **CROIX-ROUGE NEUCHATEL (CRNE)**

Avenue du Premier-Mars 2a, 2000 Neuchâtel
Rue de la Paix 71, 2300 La Chaux-de-Fonds
032 886 88 60

Mandat général

La CRNE se concentre sur une activité de proximité et vient en aide à la population du canton. Les prestations s'adressent plus particulièrement aux personnes âgées vivant à domicile, aux familles et à leurs enfants. Elle joue un rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics tout en gardant l'objectivité nécessaire afin de rester un acteur neutre et indépendant.

Prestations particulières

- Aide
- Soutien
- Espace de parole
- Orientation et conseils

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion:
Mme Sandrine Veaute Rey, responsable "Secteur Enfance"
032 886 88 60 / sandrine.veaute@croix-rouge-ne.ch

3. ORIENTATION SOCIALE ET CONSEIL

■ SERVICE DE LA COHESION MULTICULTURELLE (COSM)

Rue des Beaux-Arts 13, 2000 Neuchâtel
Av. Léopold-Robert 90, 2300 La Chaux-de-Fonds
032 889 48 50 – 032 889 74 42

Mandat général

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) est l'entité étatique chargée des domaines de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention des discriminations. Il s'adresse à toute personne, indépendamment de son origine ou de son titre de séjour, aux organismes publics et privés et aux professionnel-le-s à la recherche d'information, de conseil et de soutien dans le domaine de l'intégration.

Prestations particulières

- Consultations (conseil, information et orientation)
- Coordination de la stratégie cantonale en matière de MGF

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion:

M. Hasan Mutlu, responsable consultations

032 889 48 50 / hasan.mutlu@ne.ch

Mme Sabrina Rinaldo Adam, coordination

 **CARITAS NEUCHÂTEL**
Vieux-Châtel 4, 2002 Neuchâtel
Rue du Collège 11, 2300 La Chaux-de-Fonds
032 886 80 70
caritas.neuchatel@ne.ch

Mandat général

Caritas Neuchâtel lutte contre la pauvreté et l'exclusion en apportant une aide concrète aux personnes en difficulté de notre canton, indépendamment de leur confession et de leur origine.

Prestations particulières

- Consultations
- Information et orientation

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion:
Mme Danica Vanza Deon, assistante sociale
032 886 80 70 / Danica.VanzaDeon@ne.ch

■ OFFICE SOCIAL DE L'ASILE EN SECOND ACCUEIL (OSAS)

Charmettes 10c, 2006 Neuchâtel
Loge 2, 2300 La Chaux-de-Fonds
032 889 81 21 – 032 889 81 50

Mandat général

L'office a comme mandat de prendre en charge les requérant-e-s d'asile et les personnes admises provisoirement placées en appartement pendant toute la durée de leur procédure. Il gère les logements, l'aide matérielle, l'accès aux soins et offre aide et soutien à l'intégration.

Prestations particulières

- Ecoute
- Orientation et conseils
- Soutien administratif

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion:

Mme Séverine de Cerjat, cheffe d'office
032 889 81 23 / severine.decerjat@ne.ch

 **CENTRE SOCIAL PROTESTANT (CSP)**
Rue des Parcs 11, 2000 Neuchâtel
032 722 19 60 - 032 967 99 70

Mandat général

Le CSP est un service privé d'aide sociale destiné à des personnes en difficulté vivant dans le canton de Neuchâtel, sans distinction d'origine ni de confession. Le CSP dispose d'équipes de travail comprenant des assistant-e-s soci-ales-aux, des conseiller-ère-s conjug-ales-aux, des juristes, des conseil-ère-s en insertion et d'autres professionnel-le-s de l'action sociale.

Prestations particulières

- Consultations
- Information et orientation

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion:
Mme Caroline Hensinger, conseillère en procédure d'asile
032 722 19 60 / caroline.hensinger@ne.ch

4. SEJOUR

 **SERVICE DES MIGRATIONS (SMIG)**

Rue de Tivoli 28, 2000 Neuchâtel

032 889 63 10

Mandat général

Le service des migrations de Neuchâtel (SMIG) est le point de contact privilégié pour toute question se rapportant à l'application de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr) et de la loi sur l'asile (LAsi).

Prestations particulières

Information et orientation

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion:
Mme Nicole Jeanneret, cheffe de la direction juridique
032 889 63 10 / nicole.jeanneret@ne.ch

5. TRADUCTION ET MEDIATION

 **TRADUCTRICE - MEDIATRICE**
Rue des Champs 6, 2300 La Chaux-de-Fonds
032 926 16 15 – 078 947 75 36

Mandat général

La médiation socioculturelle est l'activité permettant de rendre explicite les contextes et références socioculturelles des interlocuteur-trice-s d'une communication, en vue de la faciliter.

Prestations particulières:

- Traductions (orales et écrites) dans plusieurs langues
- Médiations socioculturelles dans le domaine de la santé, du social, de la formation, de la justice et de la police destinées aux services des administrations communales et cantonales, des écoles, des œuvres-d'entraide, des hôpitaux, des privés ou toute entité qui en fait la demande.

Personne de contact en cas de MGF ou suspicion:
Mme Nasteha Mohamad Mah, médiatrice socioculturelle
032 926 16 15 / 078 947 75 36 nasteh24@hotmail.com

6. RECAPITULATIF

Suspicion d'un projet de pratiquer une MGF chez une jeune fille mineure

- ∴ Fondée sur la déclaration de l'enfant ou d'un proche
- ∴ Pratique familiale avérée (mère, grand-mère ou sœur excisée)
- ∴ Comportement étrange de la fillette
- ∴ Un-e adulte lié-e à la victime se trouve éventuellement en danger

URGENCE DE PROTECTION → NON

↓
OUI

- ∴ Intervention de la police
- ∴ Mise en place de mesures de protection par le SPAJ ou les centres LAVI
- ∴ Décision de l'APEA (tribunal)
- ∴ Mise en sécurité par Solidarité femmes
- ∴ Intervention avec interprètes ou médiateur-trice-s

↓

PREVENTIONS/ INFORMATIONS

- ∴ **Santé:**
 - ∴ HNE, département de gynécologie obstétrique
 - ∴ Centres de santé sexuelle
- ∴ **Migration:**
 - ∴ Service de la cohésion multiculturelle (COSM)
 - ∴ CARITAS
 - ∴ Centre social protestant (CSP)
 - ∴ Service des migrations (SMIG)
- ∴ **Social:**
 - ∴ Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ/OPE)
 - ∴ Croix-Rouge Neuchâtel
- ∴ **Juridique:**
 - ∴ Centre LAVI (informations sur procédure pénales)

← Evaluation ou vérification du projet d'excision